

AUBRAC / MARGERIDE

SOURCES ET RESSOURCES

Bassins amonts du Bès et de la Truyère
Territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère



QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ?
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE ET ÉVOLUTION DES USAGES



L'Atelier des territoires

RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

20 OCTOBRE 2020

MAISON DES METALLOS

94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf



Avant-propos

Cette session de l'Atelier des territoires consacrée au thème de l'eau dans l'aménagement avait pour objectif de montrer comment les territoires se mobilisent aujourd'hui pour dépasser la dualité entre l'eau « bien commun », universel à préserver et l'eau « territoriale », ressource servante à disposition d'un territoire et de ses usagers.

Les logiques naturelles ou géomorphologiques de l'eau ont été largement bouleversées ou ignorées dans les partis pris du « tout canalisation et tout traitement » de nos modèles d'aménagement qui prévalent encore aujourd'hui. Mais les choses changent. La prise de conscience progressive des conséquences de l'action humaine sur les écosystèmes et le climat nous conduisent collectivement à penser que la question du développement des territoires et la question de l'eau ne peuvent plus être abordés séparément.

A cet effet, l'Atelier des territoires s'appuie sur le terrain et ses acteurs (techniques, politiques, usagers) pour aborder des questions territoriales à partir d'une immersion directe sur place, dans une approche nécessairement transversale et croisée des sujets qui peuvent être à la fois très techniques, ou relevant de la perception sensible mais aussi éminemment politiques.

Les six sites de la session sont diversifiés. Ils sont très urbanisés (métropole Aix-Marseille-Provence ou communauté d'agglomération centre littoral de Cayenne) ou très ruraux et abordés à l'échelle des grands paysages (le Grand Auxerrois, le site Aubrac-Margeride), ou identifiés par des cours d'eau (la Moselle à l'échelle de communauté d'agglomération d'Épinal, la rivière Rupt de Mad dans la région messine).

Les six carnets, dont celui-ci, restituent les travaux de manière synthétique et illustrée.

L'inventivité des approches élaborées par les acteurs locaux avec les services de l'État, les agences d'eau et les équipes d'appui pluridisciplinaires, montre que l'eau « bien commun » peut être réconciliée avec l'eau « territoriale » source de projets résilients et ressource à préserver.



1. Bassin versant du Rupt de Mad, agglomération messine, départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle
2. Bassin versant de la Moselle, communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges
3. Bassin médian de l'Yonne, territoire du «Grand Auxerrois», département de l'Yonne
4. Bassins amonts du Bès et de la Truyère, territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère
5. Bassins versants de l'Huveaune, du Jarret, de l'Arc et de la Cadière Métropole d'Aix-Marseille-Provence, départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
6. Bassins versants du Mahury et de Cayenne, communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

FICHE D'IDENTITÉ

Nom du site

Bès Truyère

Région, département

Occitanie, Lozère

Habitants

160 000 habitants

Densité

11 hab/km²

Surface

144 500 ha

La maîtrise d'ouvrage

Directions départementales des Territoires de la Lozère, Agence de l'eau Adour Garonne

Les collectivités engagées dans l'Atelier

Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Auxerrois, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs, communauté de communes Serein Armance, communauté de communes de l'Agglomération Migennoise, communauté de communes de l'Aillantais, communauté de communes du Jovinien, communauté de communes de Puisaye Forterre.

L'équipe pluridisciplinaire

CAUDEX (mandataire, urbanisme), Ville Ouverte (programmation), Burgeap (déplacements), Blézat Consulting (urbanisme)

Partenaires associés

Communautés de communes : Terres d'Apcher, Margeride Aubrac, Hautes Terres de l'Aubrac, Randon Margeride, Chambre d'Agriculture de la Lozère, Fédération départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère, Pôle d'équilibre territorial et rural du Gévaudan, Lycée agricole et école forestière, Parc naturel régional Aubrac, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Lozère, Fédération départementale des chasseurs de Lozère, Syndicat Mixte du Bassin du Lot, Conservatoire d'espaces naturels de Lozère, Réseau d'Éducation à l'Environnement de la Lozère

Tags

#Occitanie #Lozère #BèsTruyère #agriculture #vivant #zonehumide #développementlocal #forêtlinéaire #transitionagricole #transitionécologique #écosystèmes #solidaritéterritoriale #gouvernance #autonomiefourragère #ripisylves #sylvopastoralisme





Le territoire

En tête des bassins versants du Bès et de la Truyère, traversant l'Aubrac pour se jeter dans le Lot à la hauteur d'Entraygues-sur-Truyère (Aveyron), le Nord-Ouest de la Lozère est caractérisé par une population importante pour le département, et connaît depuis le recensement de 1999 une augmentation notable (à l'échelle du département), due à sa propre dynamique à laquelle contribue l'autoroute A75, qui traverse l'Ouest du département du Nord vers le Sud, et le dynamisme du Cantal voisin, avec notamment l'intercommunalité de Saint-Flour. Majoritairement à plus de 1000 mètres d'altitude, ce territoire est articulé autour de la ville centre de Saint-Chély-d'Apcher, mais existe également au travers d'un maillage de polarités secondaires essentielles à son fonctionnement.

L'agriculture y occupe une place économique importante (activité dominante d'élevage bovin), même si l'on constate sur le secteur une diminution des exploitations. Deux grandes unités paysagères composent ce territoire : l'Aubrac et l'Ouest des Monts de la Margeride. Traversé par le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, il bénéficie d'un patrimoine paysager et bâti de grande qualité qui en fait un territoire touristique.

Les enjeux de l'Atelier

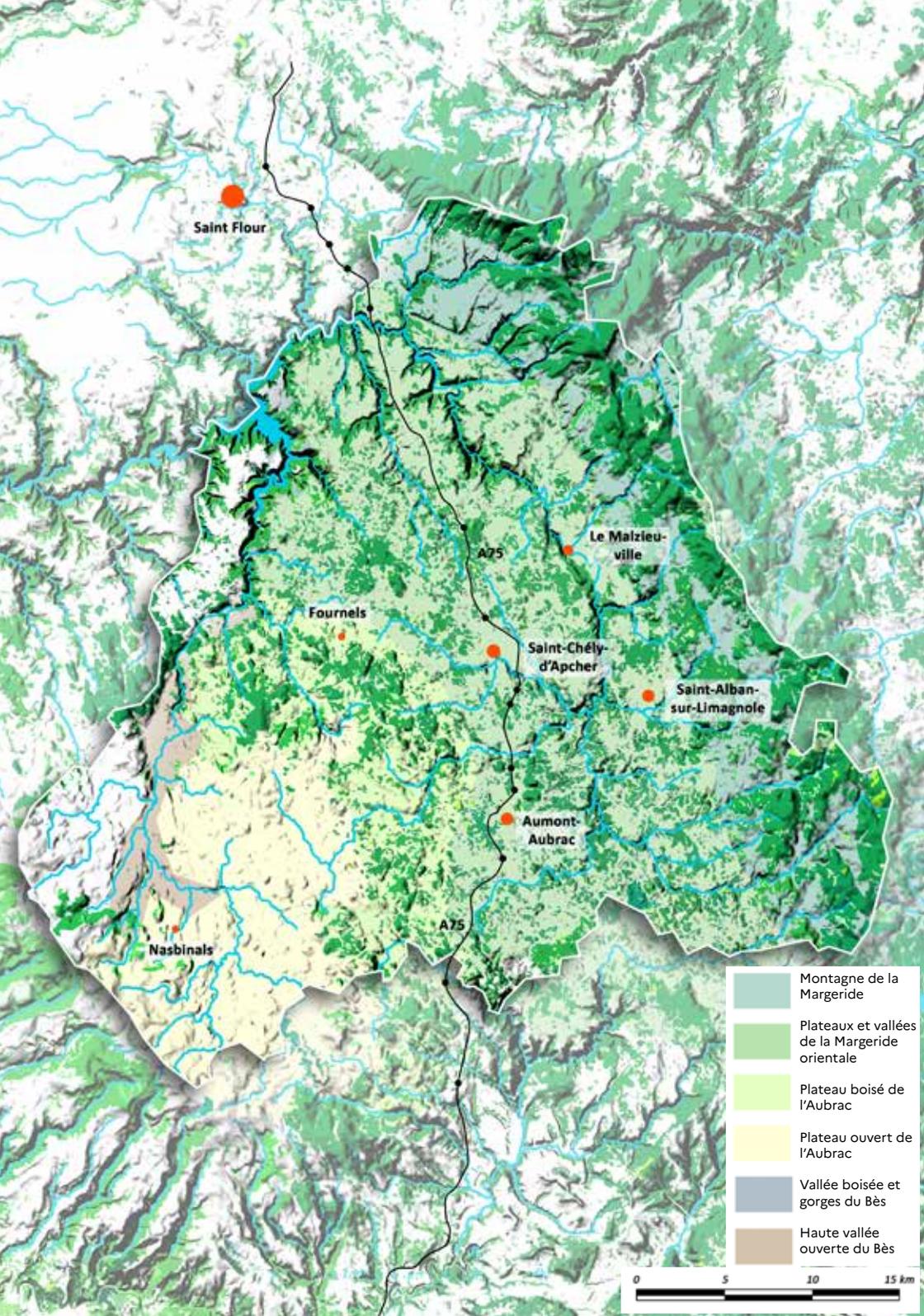
Les bassins versants du Bès et de la Truyère concentrent les enjeux spécifiques aux territoires montagneux, en tête de bassin. Les petits chevelus y sont particulièrement vulnérables aux activités humaines, notamment à l'agriculture. Ainsi l'hydromorphologie est un sujet important, avec la lutte contre la rectification et le curage des cours d'eau, ainsi que le maintien de secteurs riches en zones humides et tourbières. Plusieurs espèces protégées, dont l'écrevisse à patte blanche et la moule perlière, témoignent de la richesse de ces milieux, par ailleurs particulièrement sensibles aux effets du changement climatique. Enfin, dans un secteur caractérisé par des sols peu profonds, principalement constitués du socle granitique et basaltique, représentatif respectivement de la Margeride et de l'Aubrac, des enjeux quantitatifs se font ressentir, particulièrement en période d'étiage, avec des conflits d'usage, notamment sur la commune de Saint-Chély, avec la présence d'Arcelor Mittal, producteur d'aciers haut de gamme.



Bassin versant de la Truyère - paysage mixte caractéristique de Margeride



Bassin versant du Bès - paysage ouvert caractéristique des Hauts plateaux d'Aubrac



MASSIFS ET PLATEAU HUMIDES

Un territoire montagnard

Grandes étendues de landes parsemées de chaos granitiques, tourbières exceptionnelles de richesse et d'histoire, vallées glaciaires en auge modelées par le temps, ce plateau d'altitude, milieu ouvert balayé par les vents et le climat rude porte les stigmates du temps et des érosions millénaires. Le temps long qui est venu façonner ces paysages a vu l'homme s'y adapter, apporter lui aussi peu à peu sa marque.

Les massifs granitiques de la Margeride et le plateau basaltique de l'Aubrac présentent un territoire montagnard de caractère. Moyenne montagne humide du massif central accueillant ses biotopes associés, sa haute naturalité du fait de son relatif isolement des grands axes et agglomérations offre un paysage naturel quoique largement anthropisé et dessiné par l'agropastoralisme qui a permis de garder les milieux ouverts.

Composé d'une soixantaine de communes, ce territoire d'élevage possède une économie et une vie sociale très dépendantes tant de la production agricole elle-même que des acteurs des filières amont et aval.

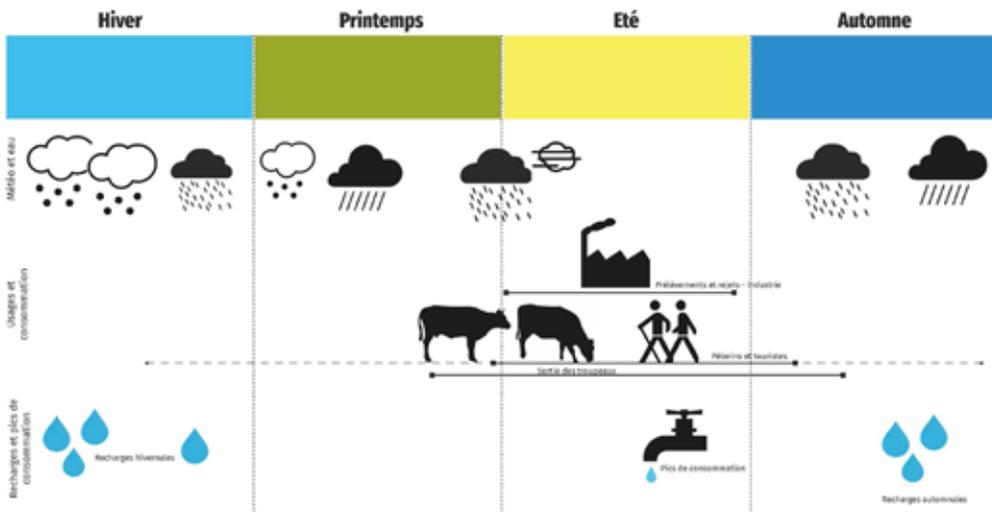
Par des pratiques agricoles et forestières caractéristiques et évolutives, de la disparition de la forêt aux remembrements de parcelles puis à la spécialisation de l'élevage, chacun des temps de l'agriculture et de la sylviculture ont façonné des territoires et des paysages marqués et caractéristiques d'un territoire montagnard de caractère.

Préservation et dynamisme

Les évolutions plus récentes qui ont suivi les pratiques modernes de l'agriculture et de l'industrie ont à leur tour provoqué des changements marquants dans le paysage, vers une population plus concentrée dans les centres urbains, le long des axes de communication et des pôles d'emploi, l'A75 comme vecteur presque caricatural de cet effet de polarisation.

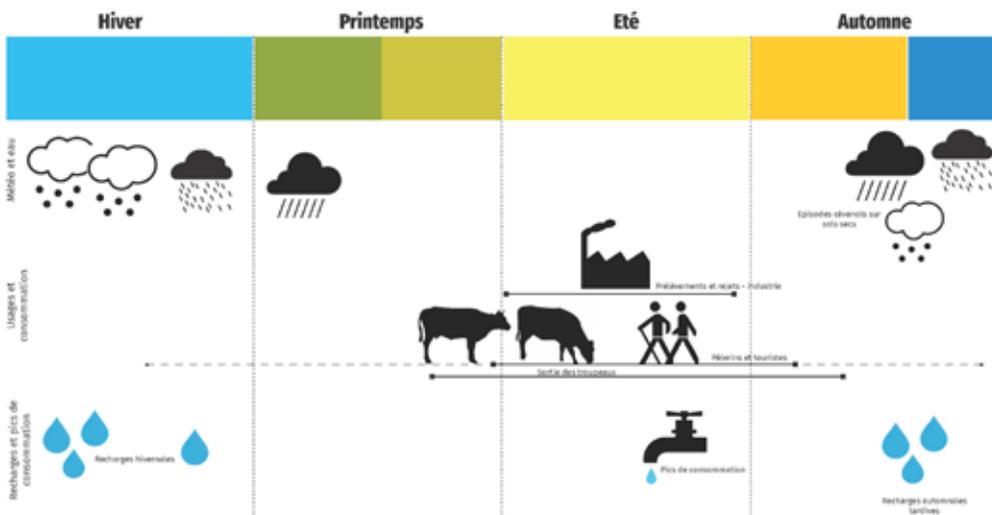
L'axe Nord Sud que représente cet axe routier offre un paysage traversé qui n'est qu'effleuré. On soupçonne peu la variété et la richesse de modelés et de paysages qu'offre une traversée Est Oest, plutôt représenté sur le territoire par les chemins de Saint Jacques et que l'on pourrait donc rapprocher d'une appréhension lente en contraste fort avec l'autoroute.

Les milieux naturels et les paysages de l'Aubrac Margeride sont aujourd'hui à un point déterminant de leur histoire. Les bassins du Bès et de la Truyère représentent la source et la ressource de ce territoire pour le futur. L'enjeu est de préserver ces paysages et leurs qualités exceptionnelles, aujourd'hui sanctuaire pour nombre d'espèces faunistiques et floristiques parfois disparues ailleurs, tout en s'adaptant à une mutation profonde des dynamiques économiques, sociales et humaines.



Le régime saisonnier 'historique'

Le territoire a toujours bénéficié d'un régime de précipitations largement étalé sur l'année, avec des apports réguliers. Totalement dépendant de ce qui 'vient du ciel', le territoire subit cependant le phénomène de réchauffement climatique qui engendre de profonds bouleversements dans les écosystèmes, les milieux, et les approvisionnements.



La tendance actuelle

On observe aujourd'hui et depuis plusieurs années 2 grandes saisons et non plus 4. Une saison froide, hivernale, avec des précipitations parfois violentes et moins d'épisodes neigeux, et une saison 'sèche', avec une quasi absence de précipitations pourtant primordiales pour la survie des prairies et couverts végétaux spécifiques du territoire. Les réserves en eau étant faibles (notamment avec le sous-sol granitique), la situation devient cruciale sur certains approvisionnements, notamment en eau potable.

RARÉFACTION DE LA RESSOURCE

Une tête de bassin versant sous pression

Si les masses d'eau du territoire sont globalement de bonne qualité, à l'échelle globale, l'eau est devenue un bien commun rare et précieux. Réserves surexploitées, micro et macro pollutions, les rivières et milieux humides européens sont de ceux qui ont le plus souffert de la main de l'homme. 50% des zones humides françaises ont disparu ces 30 dernières années (source eaufrance-2011), et les eaux brutes sont gravement polluées par les effluents agricoles. Les milieux humides les plus atteints ces dernières années sont les tourbières, les annexes alluviales et les milieux palustres d'eau douce; le territoire Bès-Truyère est directement concerné.

Un régime saisonnier qui évolue

Le changement climatique et les épisodes de sécheresse répétitifs qui l'accompagnent entraînent des drainages et des assèchements de ces milieux, naturels mais surtout anthropiques, et engagent leur résilience parfois de manière irréversible.

A la fois ressource épuisable et fragile, mais également ressource durable, (20% de la production d'énergie renouvelable en France est hydroélectrique en 2015-source SER) les bassins du Bès et de la Truyère regroupent à eux deux l'ensemble des enjeux. Très largement aménagés en retenues d'eau hydroélectriques et agricoles, mais également parsemés de milieux humides de toutes sortes, les changements de pratiques et le changement climatique viennent questionner profondément le rapport à l'eau et pourraient influencer et modifier avec le temps ces paysages et milieux. A cela s'ajoutent des constats de baisse de la qualité de l'eau sur certains points d'approvisionnement conduisant à des restrictions d'usage.

L'ensemble de ces phénomènes est amené à s'aggraver avec le réchauffement climatique.

L'ambition de cet Atelier aura été d'arriver par le projet à un équilibre entre source et ressource, préparer le territoire à s'intégrer dans un projet durable et raisonné, tout en préparant les paysages de demain.

La gestion de l'eau, la mise en adéquation de la ressource avec le potentiel de développement, la préservation des paysages et de la biodiversité constituent une priorité qu'il convient d'aborder à la bonne échelle.

Dans le contexte du transfert des compétences de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de la reconfiguration des structures intercommunales, les bassins versants du Bès et de la Truyère représentent un territoire prioritaire pour faire émerger une structure de gouvernance.

UN PLAN D'ACTION POUR PRÉSERVER «L'ÉPONGE»

Le cycle de l'eau offre une multitude de formes qui participent à la richesse des paysages et de la structure du territoire. Pour autant, les interactions entre ces éléments tendent aujourd'hui à s'amenuiser et l'équilibre est fragile. De multiples leviers peuvent être activés pour remettre en avant ces formes qui participent au cycle de l'eau et qui sont indispensables pour préserver 'l'éponge' et maintenir au maximum cette ressource venue du ciel en tête de bassin versant, au service du territoire, de ses usages, de ses usagers.

- Lancer de grandes campagnes de replantation et régénération des haies et de la forêt linéaire - y compris sur les grands plateaux ouverts de l'Aubrac pour en faire un outil productif ;
- Protéger les zones humides, mais aussi pouvoir en redéployer de nouvelles - y compris dans le cadre des aménagements urbains ;
- Faire évoluer le couvert forestier en le diversifiant et en y intégrant la dimension sylvopastorale, avec une filière bois locale forte ;
- Intégrer les extensions urbaines et notamment les zones d'activité en utilisant le vocabulaire local - agricole et rural - des aménagements, et limiter drastiquement l'imperméabilisation des sols ;
- Requalifier les approches et les accès des centre-bourgs qui méritent une grande qualité d'intégration dans ces paysages d'exception.

En s'appuyant sur le vocabulaire et le savoir-faire local qui forgent l'identité du territoire, il est parfaitement envisageable de mieux prendre en compte l'eau dans les aménagements et de faire de l'Aubrac et de la Margeride des territoires pilotes pour certaines formes de la transition écologique.

Le plan guide stratégique et le plan d'action associé définissent 12 axes majeurs de travail pour remettre l'eau au cœur des préoccupations pour l'aménagement, et réagir face à la raréfaction de la ressource.

Pour agir d'ici à l'horizon 2050, ces 12 leviers nécessitent des temporalités plus ou moins longues. Certains sont déjà identifiés et des actions ont été engagées, mais doivent s'accélérer et se structurer à une autre échelle pour être efficaces.

La solidarité et la complémentarité entre Aubrac et Margeride, et donc entre les deux bassins versants, sont le véritable fil conducteur de ce plan d'action.

Ce plan se décline en trois grandes parties :

- **L'eau et le vivant**
- **L'eau et l'attractivité**
- **L'eau et le développement**



Le cycle de l'eau en 2050. Un plan d'action pour préserver «l'éponge» ↑

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>1 Des ripisylves préservées qui limitent le réchauffement des eaux et assurent la filtration</p> | | <p>6 Les zones d'activités de demain? Vitrines des savoir-faire et du terroir, perméables, intégrées au contexte paysager et naturel?</p> |
| | <p>2 Protection des zones humides existantes - et régénération à chaque fois que possible - y compris en milieu urbain et aménagé</p> | | <p>7 Une agriculture exceptionnelle remise au premier plan sur la 'vitrine'? Race Aubrac, arbre fourrager, sylvopastoralisme...</p> |
| | <p>3 Redéploiement de la forêt linéaire: filtration, ombrage, fourrage de complément</p> | | <p>8 Des approches de centre-bourg soigneusement traitées - en particulier vis à vis des circuits majeurs du territoire</p> |
| | <p>4 Evolution du couvert forestier vers une forêt mélangée qui s'adapte au réchauffement climatique</p> | | |
| | <p>5 Développement du sylvopastoralisme: un vrai savoir-faire local tourné vers l'avenir</p> | | |



Zones humides et pastoralisme- Javols ↑

1 - L'EAU ET LE VIVANT

Faire face au défi du changement climatique

Le patrimoine naturel et paysager du territoire est exceptionnel et contrasté entre l'Aubrac et la Margeride. Les multiples ressources naturelles locales sont cependant intimement liées à la question de la ressource en eau, et les impacts du changement climatique se font déjà fortement ressentir sur le milieu. Reconsidérer, à une autre échelle cette fois-ci territorialisée, les multiples gisements que représentent les zones humides, les prairies de plantes sauvages, les arbres bocagers qui forment une véritable forêt linéaire et représentent une ressource potentielle de fourrage, les prairies sous-couvert forestier permettant des pratiques sylvopastorales en été est tout l'enjeu de cet axe de travail.

Les différents axes de réflexion ont été les suivants:

Considérer le sylvopastoralisme et donc l'association de prairies sous couvert forestier comme un véritable levier / Redonner une place à l'arbre hors-forêt comme complément de nutrition des troupeaux, dans un contexte de perte en autonomie fourragère / Assurer une gestion des écosystèmes de plantes sauvages pour pérenniser ces milieux et approvisionner des filières d'exception locales / Préserver le maillage des zones humides du territoire, véritables éponges permettant de maintenir la ressource en eau localement, tout en visant à le régénérer.



Paysages de la Margeride - Saint Alban sur Limagnole ↑

2 - L'EAU ET L'ATTRACTIVITÉ

L'eau comme vecteur de l'implantation humaine

Les grands paysages préservés, la ruralité marquée, les étendues naturelles, une faible densité de population donc une absence de pression représentent autant d'atouts pour attirer un public qui n'a pas seulement vocation à passer mais bien à séjourner. A cet égard, le territoire est très bien irrigué et structuré, grâce à l'A75 qui traverse du Nord au Sud et au chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traverse d'Est en Ouest. Cependant ces 2 axes majeurs n'expriment pas aujourd'hui toutes leurs potentialités en terme de vitrine et d'accroche :

- L'autoroute A75 concentre sur son linéaire des développements et des aménagements qui ne mettent pas toujours en valeur la qualité première du territoire, même si des événements comme les tas de bois de St Chely ou les tracteurs d'Aumont Aubrac participent à l'effet vitrine.
- Le chemin de Saint Jacques de Compostelle est aujourd'hui sous valorisé sur certaines séquences notamment en Margeride, avec des approches de centres-bourgs peu soignées, des connexions aux offres d'hébergement pas toujours simples, une relation au réseau secondaire des chemins et circuits parfois peu évidente, une ouverture des commerces qui n'est pas toujours adaptée au passage du public et donc un gros potentiel d'amélioration.

Le territoire présente pourtant un potentiel exceptionnel pour la pratique du tourisme et du sport de pleine nature - en adéquation avec les attentes et besoins des acteurs du territoire.



Une filière bois locale dynamique - La scierie d'Aumont-Aubrac ↑

3 - L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT

Dépasser le quotidien pour penser à long terme

Les acteurs locaux rencontrés montrent un fort attachement à leur territoire, leurs origines, leur patrimoine. L'eau fait partie de cet héritage et ses usages sont à la fois bien et mal connus.

La volonté de bien faire se ressent partout. Un grand nombre d'aménagements, y compris traditionnels sont en place sur le territoire mais ne trouvent peut-être plus leur juste reconnaissance alors qu'ils sont pourtant tout à fait adaptés au maillage du territoire. Un manque de connaissances et de données chiffrées ou suivies se ressent sur de nombreux sujets.

Dans les échanges, un sentiment d'impuissance face à la ressource se ressent parfois et vient cristalliser les discussions. Des problématiques d'approvisionnement non résolues depuis de nombreuses années, des pénuries restées sans solutions, des nouvelles compétences transférées par l'État (assainissement, mises en conformités réglementaires de captages, entretiens de lagunage) ou des nouvelles nécessités pour les administrés (pose de nouveaux réseaux, mise en place de réserves intersaisonniers) sont vécus comme autant de contraintes et pressions alors que les soutiens



Extension urbaine et savoir faire local - Nasbinals ↑

techniques ou financiers sont rares et que les demandes de subventions de tout côtés trouvent des issues de moins en moins favorables.

Les élus se disent « perdus » et n'arrivent pas à se projeter à l'horizon 2050. L'urgence que représente la gouvernance et la gestion de la ressource en eau ont continuellement freiné au long de l'Atelier toute velléité de projection à long terme.

Le quotidien de la gestion de l'eau, les besoins concrets au jour le jour brouillent toute possibilité de lecture d'un projet de longue haleine. Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement nécessite de partager une gouvernance claire et déterminée de cette ressource.

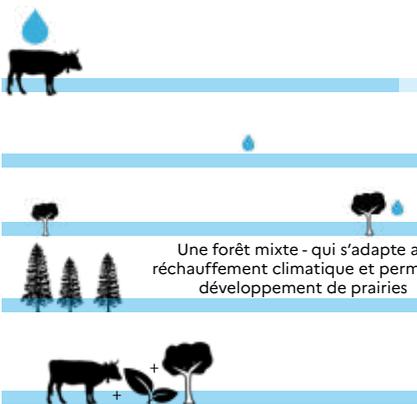
LE PLAN D'ACTION ET LES 12 AXES MAJEURS DE TRAVAIL POUR « BÈS TRUYÈRE 2050 »

2020

2030

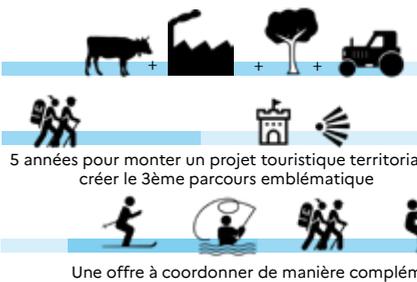
L'eau et le vivant

- 1 Gestion de l'abreuvement et régénération des ripisylves
- 2 Conforter et régénérer le maillage des zones humides
- 3 Redéployer la forêt linéaire
- 4 Agir sur la forêt pour la diversifier et la gérer (autonomie fourragère et réchauffement climatique)
- 5 Une nouvelle solidarité Margeride-Aubrac: Pour l'autonomie fourragère, la Margeride comme 'grenier' de l'Aubrac



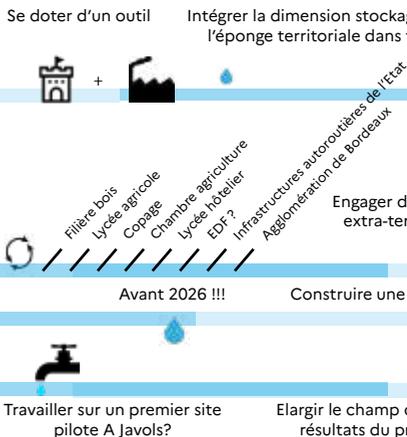
L'eau et l'attractivité

- 6 L'A75 vitrine économique et patrimoniale pour valoriser le terroir
- 7 3 chemins majeurs et complémentaires s'adossant sur une offre touristique adaptée
- 8 Une offre tourisme de pleine nature coordonnée et répartie pour bénéficier à tous et préserver la tranquillité



L'eau et le développement

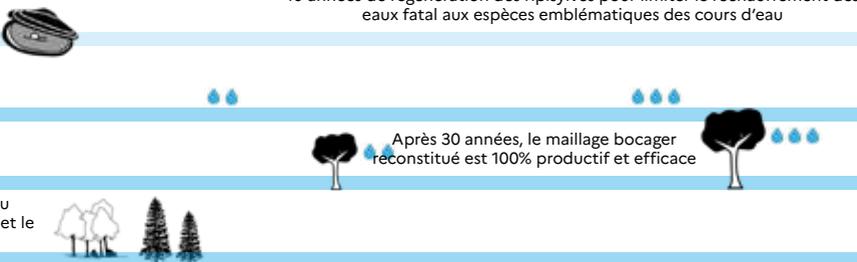
- 9 L'eau de retour comme élément central des nouveaux aménagements
- 10 De nouvelles solidarités entre acteurs au service du développement territorial
- 11 Changer d'échelle dans la connaissance et la gestion de la ressource en eau
- 12 Economie et résilience à petite échelle pour améliorer la situation Sobriété pour une meilleure efficacité



2040

2050

10 années de régénération des ripisylves pour limiter le réchauffement des eaux fatal aux espèces emblématiques des cours d'eau



Margeride-Aubrac comme pionniers sur les questions agroécologiques: sylvopastoralisme et arbre fourrager au coeur de l'AOC?

Mieux donner à voir les qualités du territoire sur les franges de l'autoroute

l et
entaire entre Aubrac et Margeride

ge des EP en aérien pour alimenter
ous les projets d'aménagement

es partenariats avec des acteurs locaux ou
ritoriaux - directement concernés par les
services rendus par le territoire

gouvernance à la bonne échelle

d'action à partir des
emier site pilote

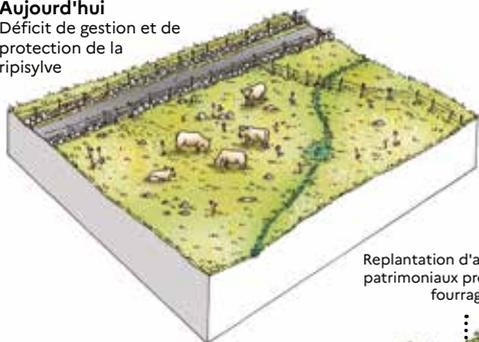
L'Atelier s'est organisé autour des élus et acteurs pour faire émerger une stratégie d'avenir « Bès-Truyère 2050 » axée sur trois orientations:

- **L'eau et le vivant**, avec comme fil conducteur la résilience face au changement climatique et la préservation des milieux à travers toutes ses dimensions y compris forestières, agroécologiques et urbaines;
- **L'eau et l'attractivité**, au travers des enjeux paysagers et économiques liés à l'eau pour le tourisme, la qualité de vie et les activités de loisirs.
- **L'eau et le développement territorial**, en recherchant à intégrer les problématiques liées à une ressource en eau fragile ou en tension et à ses usages;

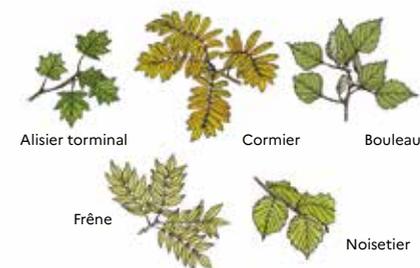
Ces trois axes de travail ont permis d'organiser une feuille de route déclinée autour de 12 objectifs, élus et acteurs locaux ayant ensuite priorisé les actions à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Aujourd'hui

Déficit de gestion et de protection de la ripisylve



Replantation d'alignements patrimoniaux productifs de fourrage

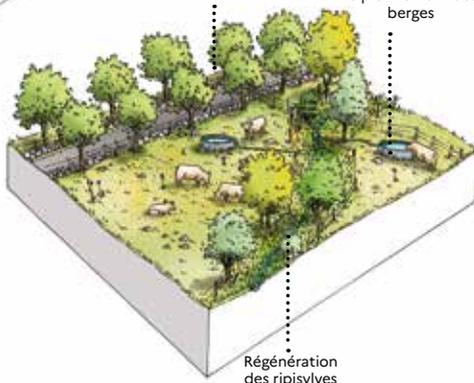


Dispositifs d'abreuvement limitant le piétinement des berges

Des bêtes bénéficiant de l'ombrage en été - et d'une diversité alimentaire grâce aux compléments fourragers

Demain?

Régénération des ripisylves, gestion de l'abreuvement, reconstitution de haies fourragères et ombragées



Régénération des ripisylves



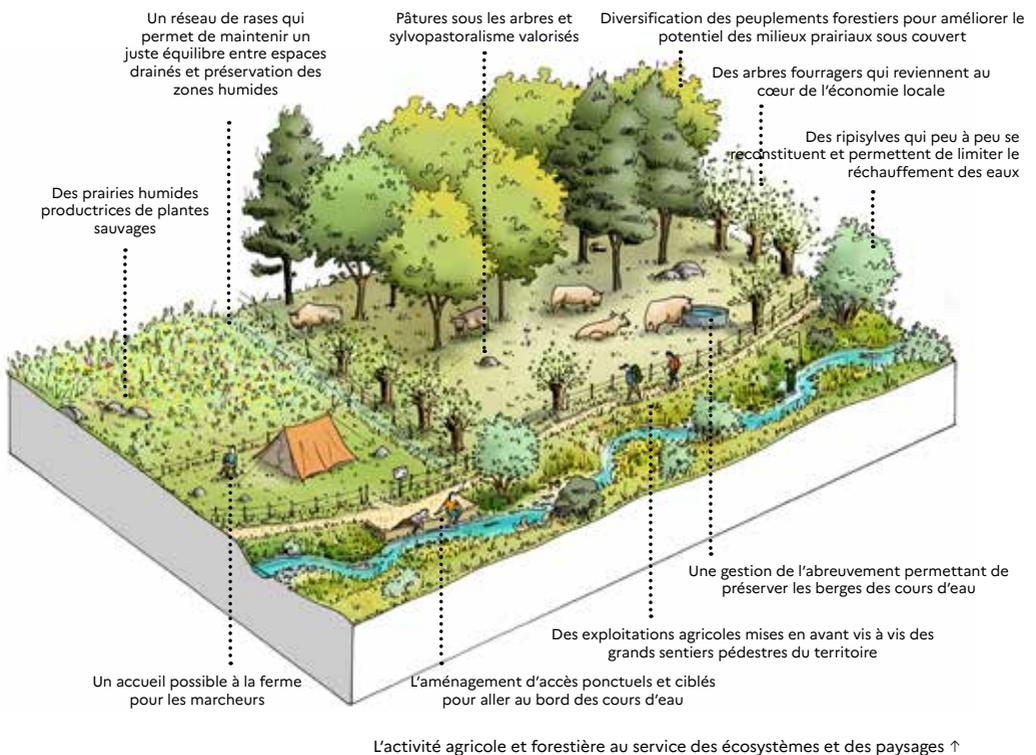
L'arbre hors-forêt comme levier de développement ↑

S'ENGAGER DANS DES PROJETS COMMUNS

Autonomie fourragère: L'arbre hors forêt au service du territoire

Au long de la démarche, l'accent a été mis sur le potentiel du territoire en terme de transition agricole et écologique, dans le respect du patrimoine et des savoir-faire locaux. Premier département français en terme de sols non impactés et pollués par les pesticides, imbrication historique entre pâturages et milieux boisés, pratiques ancestrales sur les compléments fourragers issus des arbres des haies. Ces savoir-faire agricoles représentent des atouts pour l'avenir et peuvent devenir des leviers de développement et des démonstrateurs pour d'autres territoires français.

La reprise en main de la forêt linéaire - haies bocagères, arbres têtards et arbres d'alignement, ripisylves - représente un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique, capter, filtrer les eaux et produire une ressource fourragère complémentaire. Autant d'enjeux pour lesquels la mise en place d'une stratégie territoriale de replantation et de gestion du patrimoine existant est essentielle et urgente.



Gestion des écosystèmes et sylvopastoralisme

Le patrimoine naturel et paysager du territoire est exceptionnel et contrasté entre l'Aubrac et la Margeride.

Les ressources naturelles locales sont cependant intimement liées à la question de la ressource en eau, et les impacts du changement climatique se font déjà fortement ressentir sur le milieu. Reconsidérer à une autre échelle, cette fois territorialisée est tout l'enjeu de cet axe de travail: les multiples gisements que représentent les zones humides, les prairies de plantes sauvages, les prairies sous-couvert forestier permettant des pratiques sylvopastorales en été.

Le sylvopastoralisme présente plusieurs atouts qui peuvent par exemple être mis en avant:

- Une forme spécifique historique adaptée au changement climatique ;
- Une production de fourrage sous couvert en période sèche ;
- Une capacité à capter au maximum la ressource en eau et la maintenir en place ;
- Une production de bois d'œuvre qui peut monter en puissance et se diversifier.

Aubrac et Margeride pourraient valoriser cet atout et devenir les pilotes de la transition agricole sur ces questions en France.

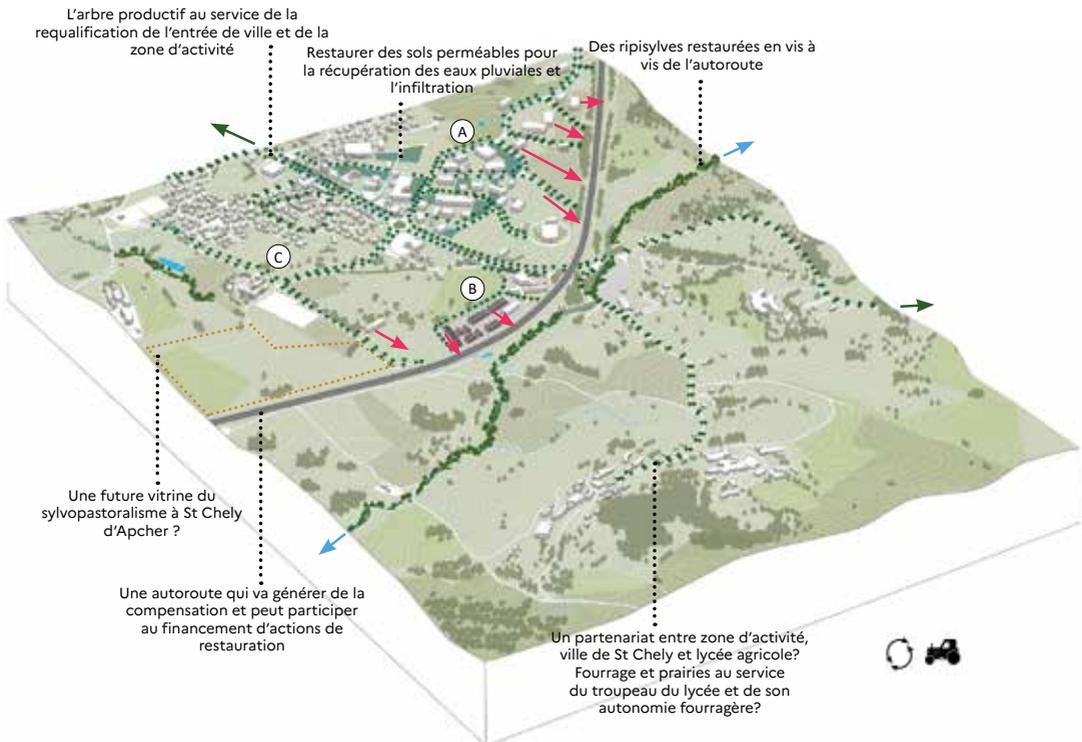
AMÉNAGER ET SE DÉVELOPPER

En s'appuyant sur le vocabulaire local

L'étude de cas sur la zone d'activité de St Chely d'Apcher, en vis à vis de l'autoroute A75 et du lycée agricole a permis de mettre en avant plusieurs éléments clés de la prise en compte de l'eau dans les aménagements. Divers leviers et paramètres sont ainsi évoqués pour imaginer restructurer et développer cette zone d'activité et en faire un site pilote et exemplaire:

- Construire une armature d'arbres hors forêt situés sur l'espace public et l'espace privé, qui participe à la qualité de l'entrée de ville, replace le paysage caractéristique du territoire sur le devant de la scène, et produit potentiellement de la matière première (fourrage, bois énergie, bois d'œuvre à terme);
- Régénérer et conforter les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau du site, aujourd'hui inexistantes ou dégradées ;
- Prendre exemple sur l'effet vitrine initié par les tas de bois disposés en bord d'autoroute, qui valorisent la filière bois locale - travailler cet effet 'vitrine' avec les autres entreprises et activités ;
- Réduire les surfaces imperméables du site et reconstituer des zones de prairies permanentes, à la fois une ressource de fourrage mais aussi lieux de captage et stockage non seulement d'eau mais aussi de CO2 ;

Étude de cas sur la zone d'activité de St Chély d'Apcher et son lien à l'A75 ↓



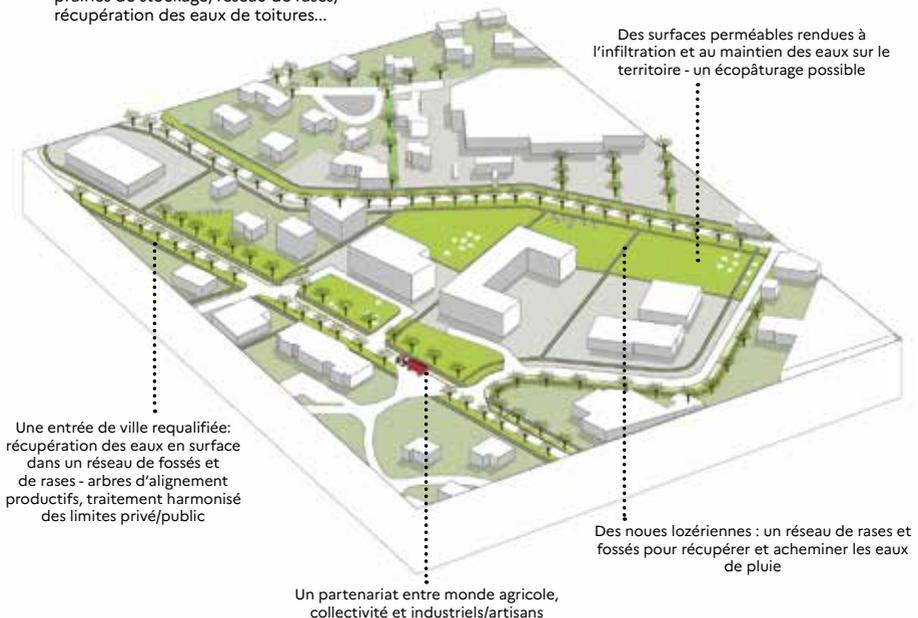
- Remonter les dispositifs de réseaux enterrés en surface et valoriser les dispositifs d'assainissement alternatif qui s'inscrivent dans le vocabulaire local: réseau de fossés, de rases, et de prairies humides plutôt que de noues et de bassins tampons ;
- Imaginer de nouveaux partenariats entre collectivité, entreprises, et monde agricole au service de la qualité du cadre de vie et de la préservation de la ressource en eau.

Pour fortement limiter les impacts des aménagements futurs, et même pourquoi pas reconstituer de nouvelles zones de stockage des eaux et donc de futures zones humides, les principes évoqués sur la zone d'activité de St Chely peuvent être imaginés pour tout développement urbain à venir et notamment pour les zones d'habitat ou de lotissements.

Récupération des eaux de pluies en toiture, acheminement par un réseau aérien typiquement lozérien, limitation maximale des zones perméables, reconstitution de sols et prairies stockantes et filtrantes, redéploiements d'arbres bocagers pour participer au filtre, à l'ombrage, et au maintien des eaux sur le territoire, représentent autant d'actions parfois très simples et peu coûteuses pour imaginer les développements et aménagements du territoire pour demain.

Agir sur la perméabilité et le stockage au sein des zones d'activités ↓

Un assainissement aérien propre au territoire :
prairies de stockage, réseau de rases,
récupération des eaux de toitures...



SOLIDARITÉ MARGERIDE/AUBRAC

Un réseau d'acteur sur lequel s'appuyer

Il existe sur le territoire un réseau d'acteurs très fortement impliqué et investi sur les questions de gestion et de préservation patrimoniale agricole, naturelle et paysagère, réseau que l'on ne retrouve pas sous cette forme spécifique ailleurs sur le territoire français.

Le PNR de l'Aubrac, la chambre d'agriculture et son antenne du Copage spécialisée dans le domaine croisé de l'agriculture et de l'environnement, le lycée agricole et son antenne de St Chély d'Apcher, les fédérations de pêche et de chasse qui travaillent de concert, ou encore le REEL qui anime un réseau d'éducation à l'environnement forment ainsi un tissu actif et engagé.

Ces acteurs, leur implication et leur énergie pourraient être encore plus largement utilisés pour démultiplier en Aubrac et en Margeride des actions vertueuses permettant d'agir vite face aux transformations subies par le réchauffement climatique et la raréfaction de la ressource en eau. Même si ils manquent aujourd'hui de moyens et parfois d'appui politique, tous sont prêts à s'investir plus largement pour être acteurs de la transition sur le territoire.

Une capacité d'accueil à mieux équilibrer

Les participants à la démarche sont unanimes: le territoire présente un formidable potentiel avec de grands espaces de nature, un cadre de vie préservé, un patrimoine remarquable - aujourd'hui sous-exploité, que de simples actions permettraient parfois de révéler.

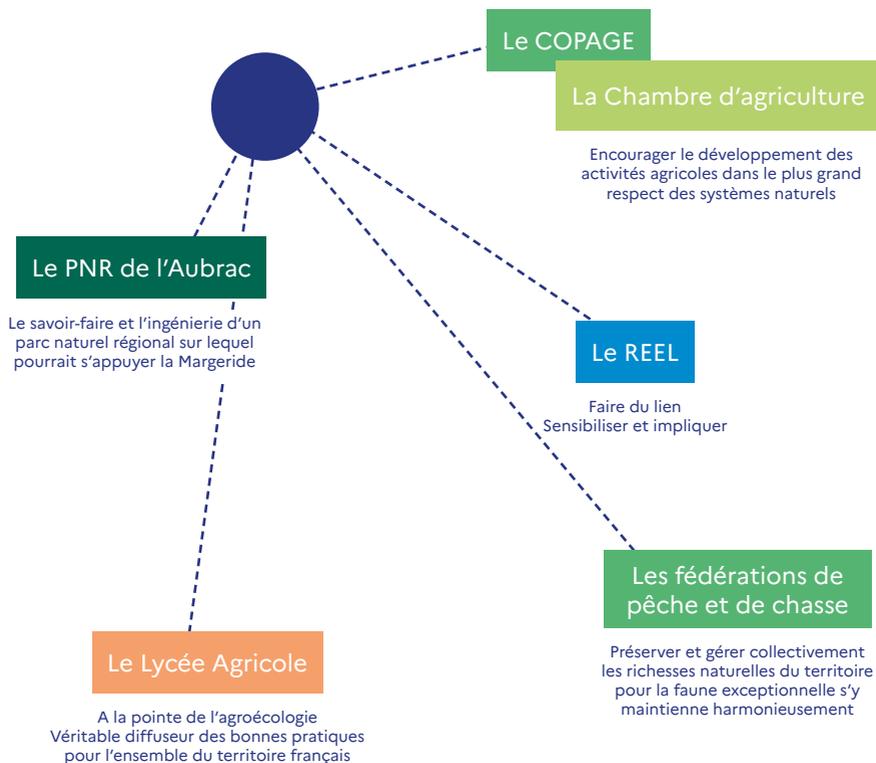
Pour illustrer ce sujet, la question du réseau des chemins et de leur valorisation a été centrale dans la démarche.

'L'autoroute piétonne' du chemin de 'Saint Jacques' est connectée à de nombreux tours, boucles, ou réseaux de chemins dont certains sont connus et réputés (comme le tour des Monts d'Aubrac), mais qui sont pour beaucoup sous-valorisés ou mal identifiés.

Mieux répartir l'accueil des marcheurs et du public sur l'ensemble du territoire permettrait de 'diluer' la fréquentation parfois difficile à supporter sur certains sites d'Aubrac, de valoriser les multiples ressources patrimoniales, paysagères et naturelles et de développer une offre de tourisme 'pleine nature' profitant à l'ensemble des commerçants et acteurs du tourisme. En ce sens, affirmer la constitution d'un tour entre Truyère et Margeride en complément des parcours majeurs, permettrait de donner accès à des sites moins identifiés et surtout de les mettre en réseau.

DES ACTEURS IMPLIQUÉS

Des acteurs actifs à l'échelle des deux bassins versants



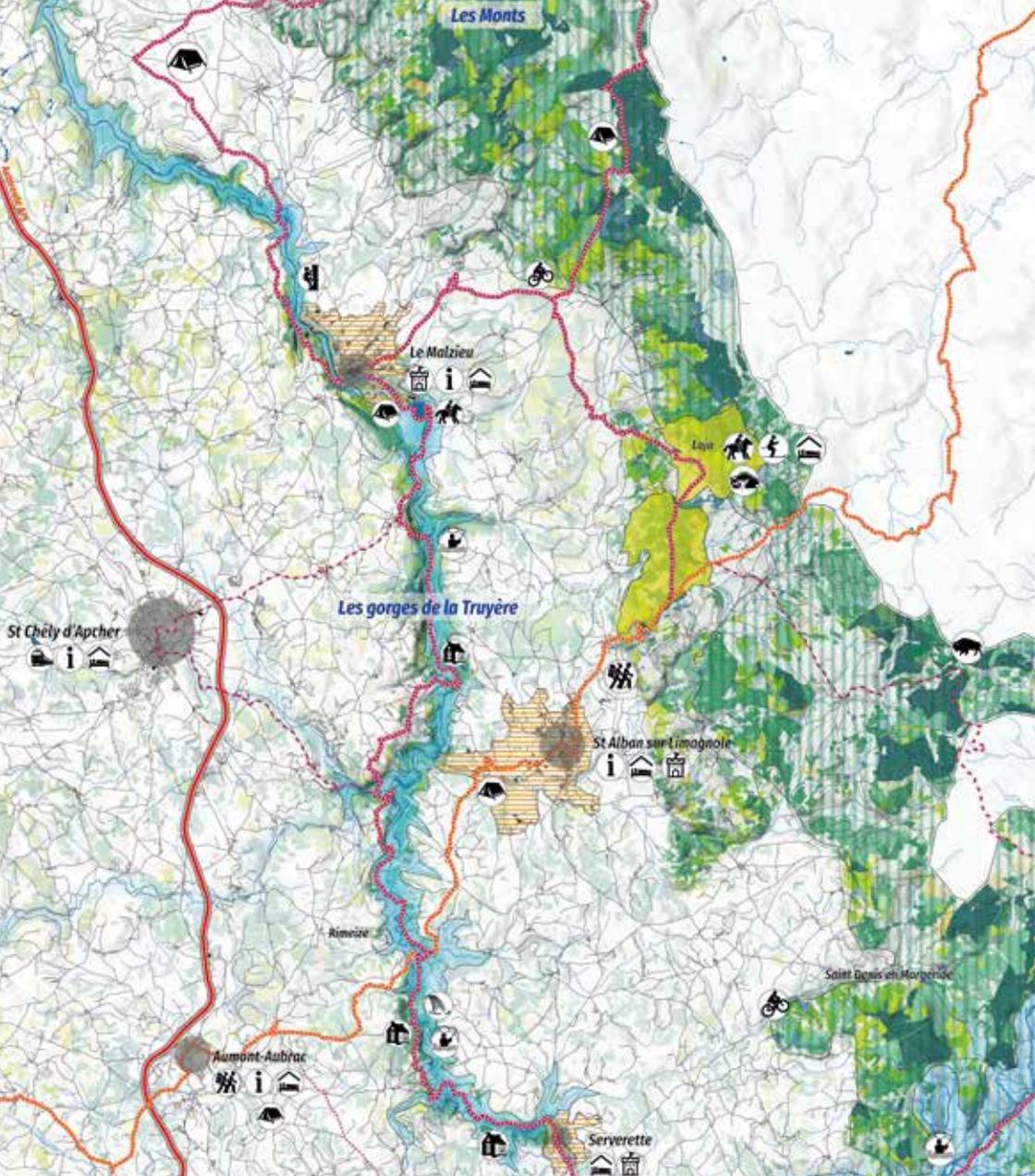


Chemin agricole pouvant participer au maillage vers St Denis en Margeride ↑

C'est l'enjeu de cette contextualisation qui rassemble de nombreux sujets évoqués lors de la démarche:

- Faire monter en puissance la Margeride pour devenir complémentaire de l'Aubrac ;
- Rendre accessible les bords de la Truyère et notamment ses gorges et assurer une connexion le long de la rivière entre le Malzieu et St Alban sur Limagnole ;
- Mettre en réseau les sites d'exception, depuis les Sources jusqu'aux Monts ;
- Améliorer l'approche et les abords des centres bourgs.

En reconnectant les hameaux, en cartographiant et balisant les réseaux de chemins aujourd'hui abandonnés ou sous-valorisés, en s'appuyant sur le réseau des petites routes pour mieux déployer les vélos, en développant l'image de ce territoire d'excellence pour la pêche - le maillage et le réseau déjà en partie existant permettrait ainsi de mieux faire vivre et évoluer l'offre d'accueil et d'hébergement dans un souci de complémentarité et d'équilibre. Pour engager ce travail, chaque participant s'est attaché à souligner l'importance d'aller doucement, et de révéler 'discrètement' et à petits pas les grandes qualités et les multiples facettes du territoire pour préserver ses richesses tout en y donnant accès de manière parcimonieuse aux touristes et aux gens de passage.






 Accéder aux bords de la Truyère et pouvoir la parcourir




 Mettre en réseau les multiples ressources naturelles et paysagères en organisant circuit et balisage




 Améliorer l'approche et les abords des centres bourgs


 S'appuyer sur le réseau des routes pour déployer l'offre 'vélo' en complément des chemins



 Diversifier et coordonner l'offre d'hébergement et de restauration



Débat en table-ronde autour des questions de gouvernance lors de l'atelier 2 ↑

QUATRE ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA FEUILLE DE ROUTE

Construire la gouvernance de l'eau, vers une future CLE?

Si l'ensemble des acteurs de l'Atelier partagent des attentes communes et complémentaires entre Aubrac et Margeride, la priorité absolue pour que les projets soient portés et coordonnés à une échelle cohérente qui englobe ces deux territoires est de construire une gouvernance de l'eau sous une forme adaptée au territoire qui est représenté par de nombreuses petites communes, villages et hameaux qui craignent d'être noyés dans une masse et de ne plus pouvoir exister. La définition de l'échelle pertinente de la gouvernance à structurer a été débattue et confirmée par les participants lors du séminaire final. Elle englobe ainsi 6 EPCI et couvre trois départements : Cantal, Aveyron et Lozère.

Le PNR, la communauté de Saint Flour ainsi que l'EPTB Lot sont pressentis pour apporter des appuis techniques ou opérationnels pour la phase d'élaboration de la gouvernance.



L'absence de ripisylve sur les bords du Bès vers Marchastel ↑

La faire exister permettrait notamment d'engager et de porter les 3 priorités qui ont été définies par les participants de l'Atelier: régénérer les ripisylves à grande échelle, conduire les projets de développement à venir de manière plus vertueuse, amorcer sur des sites pilotes des alternatives agricoles s'appuyant sur les savoir-faire traditionnels.

La démarche d'Atelier a ainsi confirmé qu'elle pouvait être un bon outil pour aider les élus à avancer collectivement, avec l'appui des services de l'État, vers un projet commun mettant en avant les atouts et potentialités du territoire.

Engager un grand plan de régénération des ripisylves

Érigé en seconde priorité par les participants, avec une véritable urgence à ce qu'elle s'engage au plus vite, car la température des eaux monte beaucoup trop en été et les effets sont déjà visibles sur la faune (la moule perlière ne peut par exemple plus se reproduire au delà d'une certaine température, désormais atteinte chaque année), cet axe de la feuille de route a mis en avant la nécessité :

- D'élaborer un véritable plan de gestion sur la Truyère au même titre que celui qui a été mené sur le Bès par le PNR ;
- De se doter d'un cadre/outil de travail et de suivi qui pourrait prendre



Rive patrimoniale et rive naturelle cohabitent parfaitement en plein coeur de Serverette ↑

la forme d'un syndicat ;

- D'engager des campagnes de replantations d'arbres, couplées à une amplification du travail mené avec les agriculteurs pour défendre les berges et limiter le piétinement.

Concilier eau et aménagement: conduire les projets à venir de manière vertueuse

La question de l'aménagement, et de l'intégration de l'eau comme élément majeur pour aménager, n'a pas semblé faire partie des priorités ou d'un véritable enjeu soulevé par les élus et décideurs locaux.

Pour autant, de nombreux acteurs locaux y voient un vrai levier pour permettre au territoire de se développer en s'appuyant avant toute chose sur son exceptionnel patrimoine, tout en s'adaptant aux aléas du réchauffement climatique dont les effets se font ressentir déjà lourdement sur le territoire. Travailler à l'élaboration d'outils lozériens, pour permettre de produire des aménagements (zones d'activités, lotissements, extensions urbaines ou réaménagements, infrastructures) limitant l'imperméabilisation des sols, permettant de maintenir et stocker les eaux, de s'inscrire dans

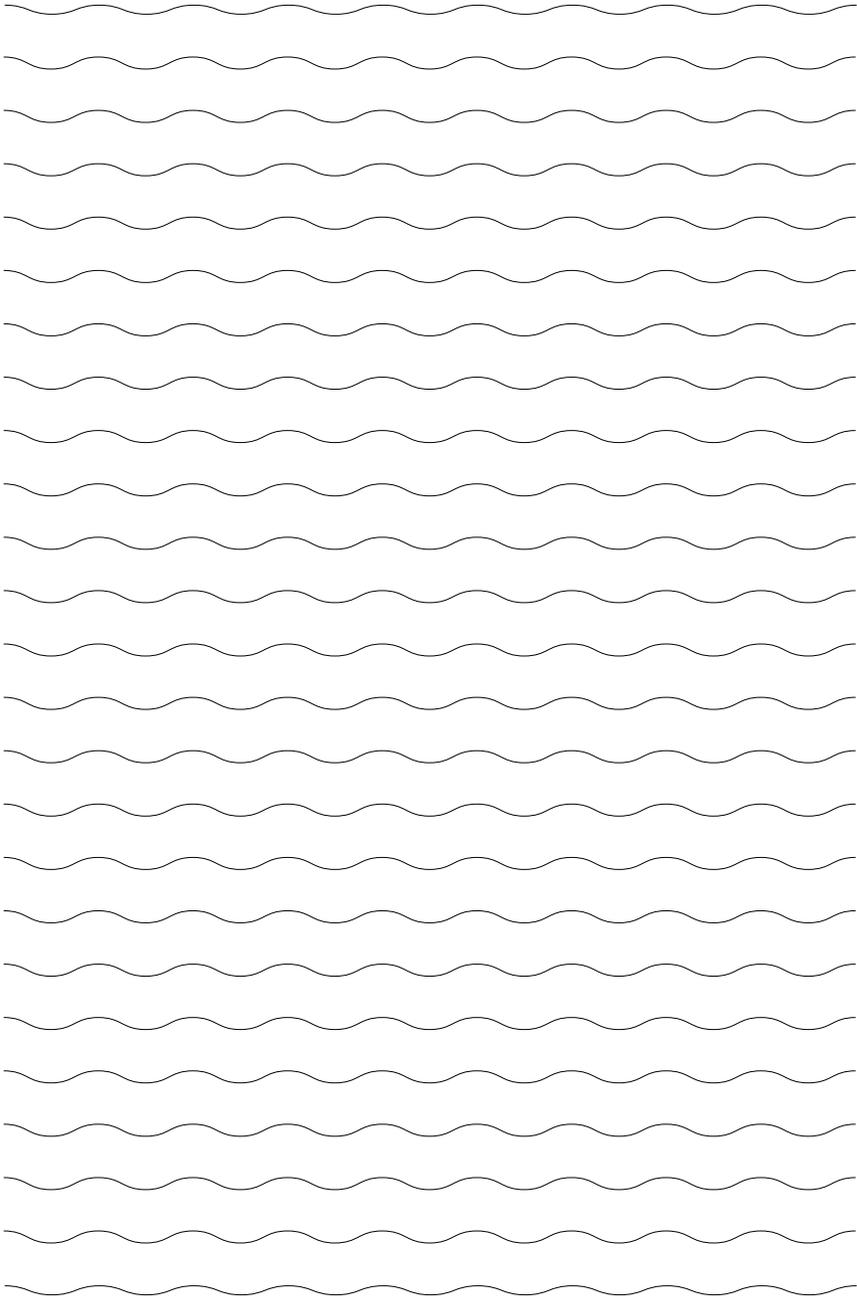


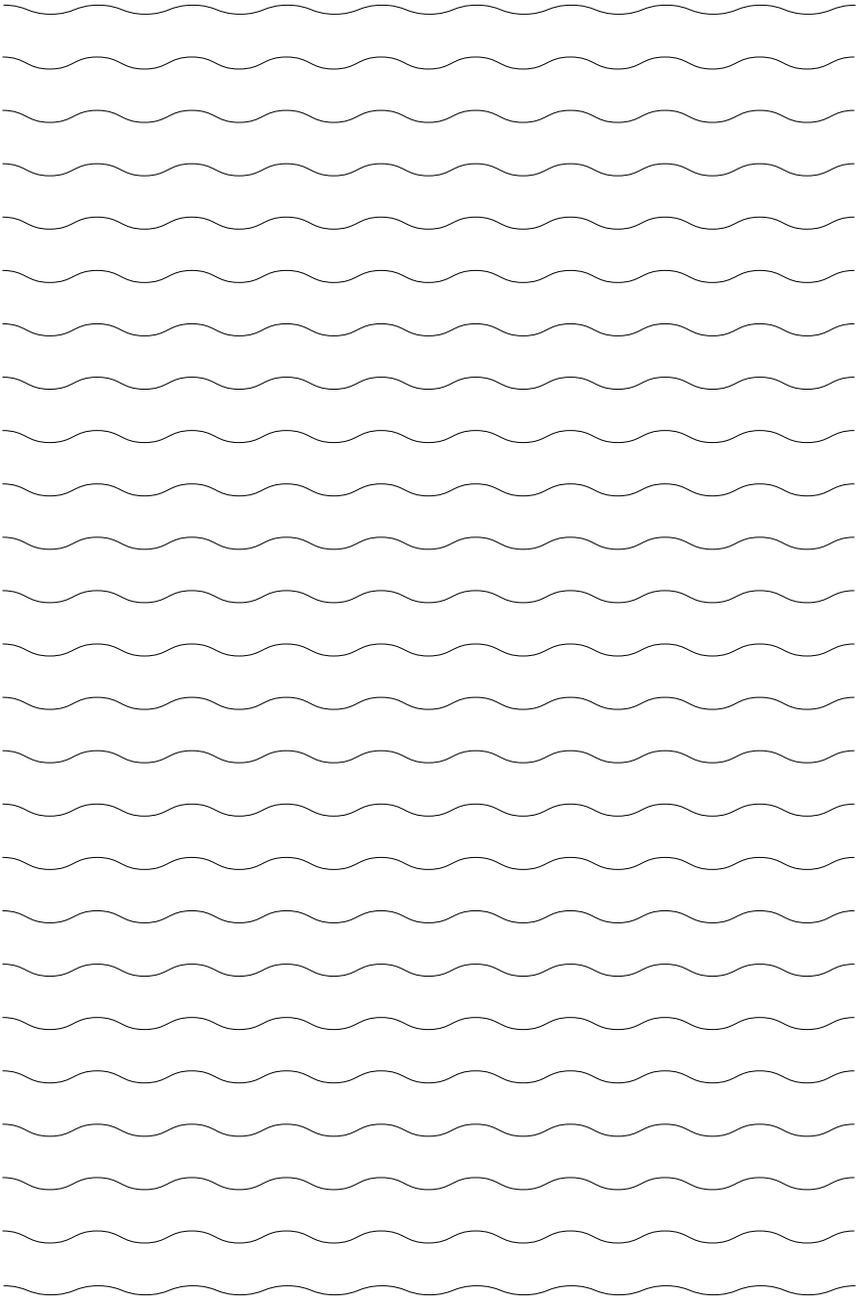
Sous bois pâturé caractéristique du territoire ↑

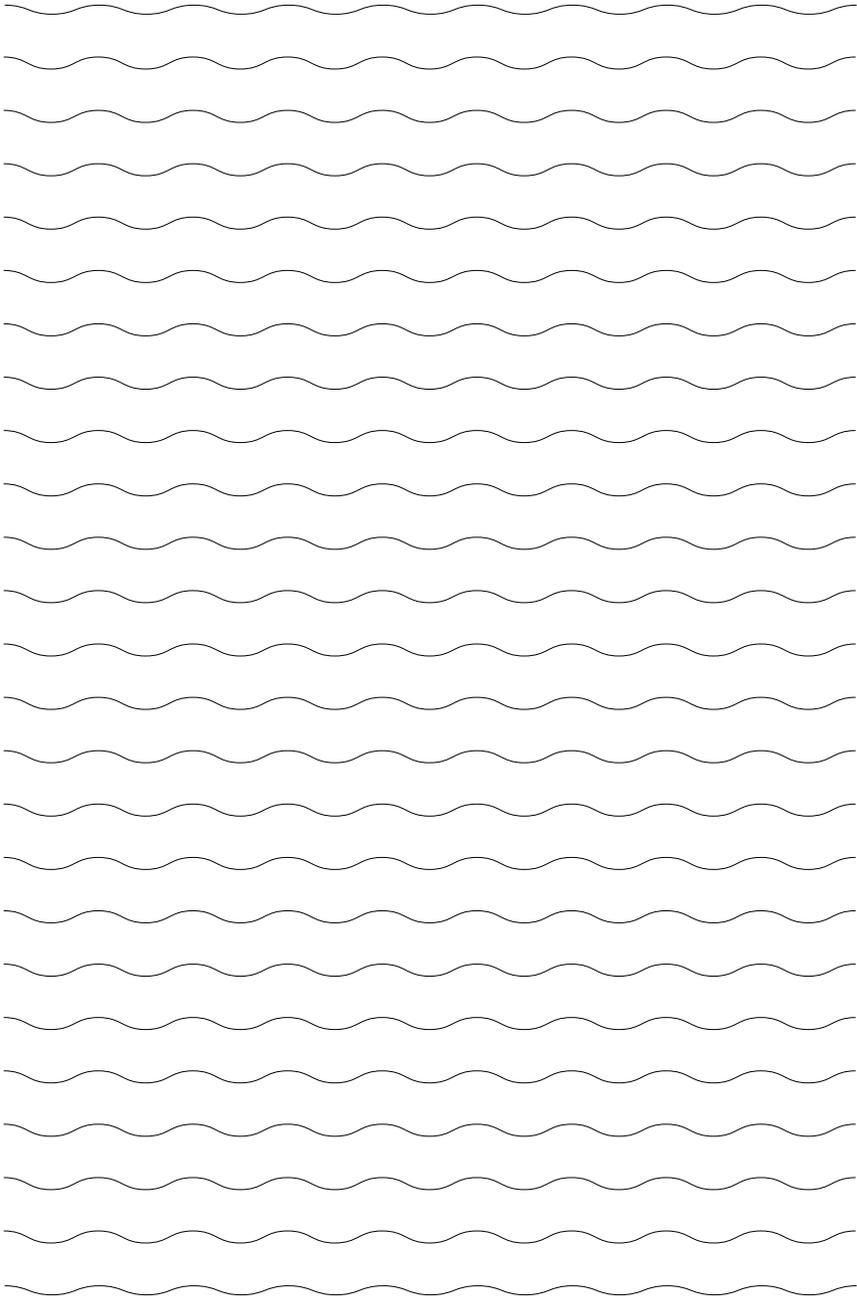
un vocabulaire de traitement aérien propre au territoire (rases urbaines, prairies stockantes et filtrantes...) moins consommateurs de surfaces agricoles ou naturelles voire qui en produisent et qui s'inscrivent dans le paysage

Des alternatives agricoles pour demain qui peuvent s'amorcer sur des sites pilotes représentatifs

Margeride et Aubrac présentent un véritable potentiel pour devenir les pilotes de certaines formes agricoles qui soient à la fois en phase avec les pratiques locales et actuelles, mais aussi avec les multiples enjeux évoqués au cours de la démarche: adaptation au réchauffement climatique, préservation et maintien d'une eau de qualité sur le territoire tout au long de l'année, préservation de la biodiversité, maintien de paysages remarquables et patrimoniaux attractifs, revalorisation de l'arbre hors forêt, développement d'une véritable pratique sylvopastorale. S'engager dans l'opérationnel en montant un (ou plusieurs) site(s) pilote(s) permettrait d'aider à structurer cette action/réflexion, à prendre du recul et anticiper, et contribuer ainsi aux évolutions possibles.







Pilotage de la démarche Atelier des territoires

Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition Ecologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

•
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable

•
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté cette session jusqu'en juillet 2019

•
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau
Patricia de Maeseneire, assistante
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou

Textes et images : CAUDEX

Photos : CAUDEX

Image de couverture : Bénédicte Papilloud

Octobre 2020



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*